



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

informatique

Question écrite n° 59271

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation critique de la société Bull. L'Etat et France Télécom détenant tous deux 17 % des actions de cette entreprise, il semble relever de la compétence du Gouvernement de prendre les moyens qui s'imposent en vue de sauver Bull et de préserver les emplois de ses salariés. Elle lui demande donc de préciser les actions qu'il compte mener à cette fin et de rassurer ainsi tous les collaborateurs de l'entreprise.

Texte de la réponse

Bull, entreprise privatisée en 1996, fait face à une demande très évolutive, dans un contexte de changement technologique profond et de concurrence exacerbée. Ainsi, la faiblesse persistante du marché des serveurs en Europe et tout particulièrement en France, de même qu'une reprise trop tardive des commandes constatée ces derniers mois pour l'ensemble de ses activités ont entraîné une dégradation du chiffre d'affaires et des marges du groupe Bull. Ces difficultés ont conduit la direction à prendre des mesures qui comprennent le recentrage du groupe sur ses activités de serveurs et de services, leur filialisation, ainsi qu'un plan de restructuration. La cession des activités de cartes à puces participe à cette stratégie de recentrage ; elle a permis également au groupe Bull d'améliorer sa marge de manoeuvre financière. L'Etat, qui est actionnaire à hauteur de 16 %, comme les actionnaires industriels de Bull - Nec, Motorola, France Télécom et Dai Nippon Printing -, a approuvé le plan proposé par la direction, qui doit permettre de consolider les métiers de l'entreprise dans le cadre de partenariats et de retrouver sa solidité financière, tout en valorisant les compétences technologiques qu'elle a développées. Dans ce cadre, la direction de Bull a annoncé le 21 mai dernier qu'elle ouvrait des négociations exclusives en vue de l'adossement de la branche « service » au groupe français Stéria, dans le cadre d'un projet industriel.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59271

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2001, page 1749

Réponse publiée le : 18 juin 2001, page 3528